

Appel à Candidatures de la Ville de Marseille pour le recrutement d'un·e doctorant·e en contrat CIFRE

Thématique de la recherche : « Renforcer l'offre des entreprises de réhabilitation énergétique des bâtiments à Marseille »

Afin de renforcer ses capacités d'innovation, la Ville de Marseille souhaite poursuivre une **coopération avec le monde universitaire** et renforcer ses échanges avec les laboratoires de recherche publique. Elle a été lauréate, avec le Centre de Sociologie de l'Innovation de Mines Paris – PSL, d'un appel à projets « Thèse CIFRE ACTEE »¹ lancé par le programme public ACTEE², spécialiste de la rénovation énergétique des bâtiments publics au sein de la FNCCR³, et soutenu par le programme « 1000 doctorants pour les territoires ».

La Ville de Marseille propose d'accueillir un·e doctorant·e dans le cadre de Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE), pour une durée de 3 ans, au sein du Service climat air énergie (SCAE) de la Direction de la transition écologique et des mobilités (DTEM), Direction générale ville de demain (DGAVD). Engagée dans la mission européenne « 100 villes neutres pour le climat en 2030 », déclinée dans l'ambition politique « Marseille 2030 objectif climat », la Ville de Marseille s'est fixé l'objectif de réduire de 50% les émissions de GES sur son territoire d'ici 2030 (par rapport à 2019).

Les consommations d'énergie des bâtiments représentent environ 60% de la consommation totale de la ville. La réhabilitation énergétique des bâtiments tertiaires et logements, publics et privés, est donc une cible prioritaire de plusieurs politiques publiques, dont le programme ACTEE, qui proposent de mobiliser les financements publics et privés nécessaires pour les objectifs d'atténuation. Toutefois, la mise en œuvre de ces politiques est freinée par la faiblesse quantitative et qualitative de l'offre des entreprises pouvant réaliser les travaux de réhabilitation, ce qui constitue une difficulté cruciale dans un contexte qui voit monter l'exigence de massification de la rénovation.

Ce constat, partagé par les institutions et les filières professionnelles au niveau local, et qui recoupe largement des préoccupations analogues au niveau des politiques nationales, rencontre les enjeux de la recherche en sciences humaines et sociales sur le développement des pratiques et des marchés de la rénovation. Si cette recherche a contribué à éclairer dans la période récente les pratiques du côté de la demande et le rôle des politiques publiques de soutien et d'intermédiation, il existe un besoin de mieux comprendre ce qui se joue du côté de l'offre ainsi que le rôle que les politiques publiques peuvent jouer pour l'outiller ou contribuer à sa structuration.

¹ <https://programme-cee-actee.fr/actualites/neuf-theses-cifre-actee-selectionnees-pour-mieux-saisir-les-enjeux-humains-de-la-renovation-energetique-en-collectivite/>

² <https://programme-cee-actee.fr/>

³ <https://www.fnccr.asso.fr/> La FNCCR est la fédération nationale des collectivités dévolue au services publics locaux en réseau : énergie, cycles de l'eau, déchets, numérique

Objectifs de la thèse

Cette thèse propose de développer une recherche de sciences humaines et sociales sur ces questions liées à la caractérisation et à la structuration de l'offre en matière de rénovation des bâtiments (logements et bâtiments publics), ancrée dans le territoire de la Ville de Marseille. L'accueil d'un doctorant en thèse CIFRE (voir conditions ci-dessous) permettra d'apporter aux services de la ville un soutien opérationnel et une réflexivité sur les politiques à mettre en œuvre dans ce contexte, et contribuera à identifier les modalités d'action possibles en lien avec l'ensemble des parties prenantes concernées.

La thèse s'attachera à développer une connaissance du fonctionnement des marchés de la rénovation centrée sur le territoire de Marseille, en ayant une attention particulière aux acteurs portant l'offre de rénovation, à leurs pratiques, éventuellement différenciées entre les marchés privés et le bâti public, et aux expertises mobilisées dans le cadre de la rénovation. Le travail permettra d'éclairer l'articulation entre cette offre de rénovation et l'ensemble des éléments structurants la demande (aussi bien du côté de la Ville, des particuliers que des dispositifs cadrant et accompagnant les politiques publiques de rénovation à différentes échelles). Par ce biais, la thèse visera à analyser les modalités d'organisation des marchés concernés, afin d'approfondir et de spécifier le diagnostic d'insuffisance ou d'inadaptation qui a été formulé par les services de la Ville (et qui sera mis en perspective avec la situation d'autres territoires). Le travail comportera une démarche réflexive sur la construction de ce diagnostic, sur ses effets performatifs, et permettra de requalifier à la fois la situation de l'offre de rénovation et son articulation aux différentes branches de la demande.

Elle proposera, sur cette base, de définir et de mettre en œuvre des enquêtes visant à qualifier les conditions de développement d'une offre de rénovation énergétique d'ampleur sur ce territoire, en associant les parties prenantes diverses. La thèse aura de ce fait une composante opérationnelle, visant notamment à engager concrètement le renforcement de l'offre de rénovation.

La démarche adoptée dans la construction de la recherche et dans le déploiement des enquêtes privilégiera les angles problématiques de sociologie des marchés et de l'action publique tels qu'ils ont été développés notamment au sein du courant « Sciences, Technologies, Sociétés » (voir section encadrement).

Conditions de réalisation et d'encadrement de la thèse

Le ou la doctorant·e sera accueilli·e au sein du Service climat air énergie (SCAE), service de la Direction générale ville de demain (DGAVD), Direction de la transition écologique et des mobilités (DTEM) de la Ville de Marseille, sous la responsabilité de Benoit Garrigues, Chef de service climat air énergie. Les locaux du SCAE sont situés au 330 avenue du Prado à Marseille.

Le laboratoire académique chargé de l'encadrement de la thèse est le Centre de Sociologie de l'Innovation de Mines Paris – PSL, équipe de l'Institut Interdisciplinaire de l'Innovation (i3), UMR CNRS 9217. Le CSI a notamment développé des travaux sur la construction des marchés et des usages, qui ont permis de montrer le rôle actif des intermédiaires du marché et des usagers dans la transformation des réseaux socio-techniques et, par ce biais, leur participation au processus d'innovation. Le ou la doctorant·e suivra la formation doctorale, dispensée au CSI. Un co-encadrement sera assuré par Alexandre Mallard (Directeur de recherche au CSI Mines Paris – PSL) et Daniel Florentin (maître-assistant à l'ISIGE à Mines Paris – PSL). L'inscription académique sera assurée au sein de l'école doctorale de PSL SDOSE dans la spécialité disciplinaire « Sciences, Techniques, Sociétés » (STS).

La définition des dispositifs d'enquête mis en œuvre pour réaliser la recherche se fera en partenariat entre l'équipe d'accueil à la Ville de Marseille et le laboratoire académique. Un comité de suivi sera constitué, associant l'équipe académique et les parties prenantes locales, et se réunissant régulièrement pour faire le point sur l'avancement de la recherche. La formation doctorale sera suivie

partiellement à distance depuis Marseille (par visio-conférence) et partiellement en présence dans les locaux de Mines Paris – PSL. La répartition des temps de présence en régions marseillaise et parisienne se fera en concertation entre le ou la doctorant·e, et les encadrants à la Ville de Marseille et au Centre de Sociologie de l’Innovation de Mines Paris – PSL. Les frais de mission et d’hébergement associés aux déplacements feront l’objet d’une prise en charge.

Cette thèse sera financée dans le cadre du dispositif CIFRE⁴ visant à renforcer les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques, Elle recevra en outre un financement du programme ACTEE (porté par la FNCCR), qui s’est associé avec le programme « 1000 doctorants pour les territoires » pour favoriser le recrutement de doctorants en collectivité.

Profil du ou de la candidat·e

Pour candidater, il est nécessaire d’être titulaire d’un master recherche (ou équivalent) au moment de l’inscription et d’avoir une formation en sciences sociales dans les domaines « Sciences, Technologie, Société » (STS), sociologie, science politique, anthropologie, aménagement, économie, gestion ou disciplines analogues. Le ou la candidat·e, devra posséder une expérience dans la réalisation de travaux de terrain et avoir eu une première appréhension des approches STS et des perspectives développées au Centre de Sociologie de l’Innovation (<https://www.csi.minesparis.psl.eu>).

Le ou la candidat·e devra faire preuve d’appétence pour la réalisation d’une recherche en environnement partenarial (réalisation d’enquête, animation de groupes de travail...) et développer des connaissances sur les domaines relevant des enjeux de la thèse : transition énergétique, rénovation énergétique des bâtiments, mondes professionnels du secteur de la construction, action publique locale, etc.

Le ou la candidat·e devra être autonome et mobile entre les différents lieux de réalisation de la thèse entre Paris et Marseille.

Il ou elle devra être préparé·e à naviguer entre les exigences différentes des mondes académiques et opérationnels et saura faire preuve de diplomatie pour se faire accepter dans le monde des artisans du bâtiment.

Contacts et Candidature

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

- une lettre de motivation de deux ou trois pages indiquant notamment des pistes possibles pour la construction et la réalisation de la recherche
- un curriculum vitae permettant de saisir le profil académique de la personne candidatant ;
- un relevé de notes de master ;
- des exemples de leur production académique (articles, mémoires) ;
- une ou des lettres de recommandation.

Il devra être chargé sur le portail de la Ville de Marseille au plus tard le **jeudi 10 octobre 2024** à minuit : <https://recrutement.marseille.fr/pages/offres-demploi/appele-candidature-contrat-cifre>

Des précisions sur le contexte de la recherche et les modalités d’accueil à la Ville de Marseille peuvent être obtenues auprès de Benoit Garrigues (bgarrigues@marseille.fr) et sur les modalités d’accueil au

⁴ Conventions industrielles de formation par la recherche : <https://www.anrt.asso.fr/fr/le-dispositif-cifre-7844>

Centre de Sociologie de l'Innovation auprès d'Alexandre Mallard (alexandre.mallard@minesparis.psl.eu) et Daniel Florentin (daniel.florentin@minesparis.psl.eu)

Les candidatures seront examinées conjointement par le conseil de laboratoire du CSI et par les services de la Ville de Marseille. Les personnes retenues à l'issue d'une première sélection sur dossier seront convoquées pour une audition. Les décisions finales seront communiquées dans le courant du mois d'octobre 2024.

Conditions de mise en œuvre des contrats CIFRE à la Ville de Marseille

Le dispositif CIFRE, géré par l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) – pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation – est un dispositif d'aide à l'embauche permettant le recrutement de doctorant(e)s par des entreprises ou collectivités territoriales, durant la réalisation de leur thèse.

Les CIFRE associent 3 partenaires :

- **La collectivité** confie à un(e) doctorant(e) un travail de recherche, objet de sa thèse
- **Le laboratoire** assure l'encadrement scientifique du (de la) doctorant(e),
- **Le/la doctorant·e**, titulaire d'un diplôme conférant le grade de master.

L'objectif de ce dispositif est double :

- **Favoriser l'insertion professionnelle** des doctorant(e)s en les plaçant en situation d'emploi scientifique,
- **Favoriser le développement de la recherche partenariale** entre le milieu académique et la collectivité.

Ce dispositif permet à la collectivité de bénéficier durant 3 ans de compétences scientifiques de haut niveau, qui contribueront à l'analyse et au développement de ses politiques publiques.

Le ou la doctorant·e est encadré·e par deux responsables : son directeur de thèse au laboratoire et son responsable scientifique dans la collectivité,

Le ou la doctorant·e – recruté·e par la Ville de Marseille dans le cadre du dispositif CIFRE – est embauché·e en tant qu'agent·e non titulaire, sous contrat à durée déterminée de 3 ans,

La personne retenue sera associée aux autres travaux de thèse du programme ACTEE et du programme « 1000 doctorants pour les territoires » (séminaire annuel, suivi personnalisé, ancrage territorial...)

Lieux de travail

330 avenue du Prado 13008 Marseille

60 boulevard Saint-Germain 75006 Paris